

COMMUNE
d'ARTRES
(59269)



édito

Le mot du Maire
Christian LERAT

N° 23 - Juillet 2018

L'ARTRESIEN

VALENCIENNES
METROPOLE
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Solidaires
pour gagner
l'Avenir

Sommaire

| | |
|-----------------------------|----------------|
| Éditorial..... | Page 1 |
| Info communales, diverses.. | Pages 2 à 12 |
| Manifestations..... | Pages 12 à 19 |
| Vie associative | Pages 19 à 33 |
| Fêtes municipales..... | Pages 34 et 35 |

En cette veille de vacances, je vous souhaite de bons congés et vous recommande la prudence sur les routes pour ceux qui visent un autre horizon. N'oubliez pas la limitation à 80 km/h si vous ne voulez pas ponctionner le budget « vacances » par un procès verbal.

Cette période me donne l'occasion de faire le point sur les 6 premiers mois de l'année 2018.

Lors du Conseil Municipal du 02 mai 2018, les comptes de gestion et administratif de l'exercice 2017 ont été approuvés avec un excédent global en cumul avec les exercices précédents (fonctionnement et investissement) de 346 059 euros.

Au cours du mois de juillet, les travaux de réhabilitation des rues de la Fabrique et du Préau seront plus calmes pour permettre l'encastrement des coffrets électriques en façade. La reprise du chantier par le Département pour la chaussée est prévue le 30 juillet. Le coût total de cet investissement se chiffre à 1 024 000 euros y compris la réfection des voiries rue Gambetta et des Ecoles. Sur ce montant la participation communale est de 322 000 euros.

L'agence postale communale a fêté le 21 juin, sa première année d'ouverture et sa fréquentation moyenne est de 15 personnes/jour. Le retour en personnes satisfaites est quasi à cent pour cent. Preuve que ce service était à garder dans la commune et est utile et nécessaire.

L'utilisation de désherbant est dès cette année interdite dans les lieux publics, ce qui signifie que **l'obligation** des locataires et/ou propriétaires de nettoyer leurs trottoirs et caniveaux redevient d'actualité. Ce rappel pour les personnes ayant « oublié cette obligation ».

Vous trouverez à l'intérieur de cet ARTRESIEN un point plus précis des investissements réalisés ce premier semestre.

Je vous réitère mes souhaits de bonnes vacances.

Le Maire

C. LERAT

INFORMATIONS COMMUNALES

Horaires d'ouverture de la Mairie du 9 au 27 Juillet inclus

| Jour | Matin | Après-midi |
|----------|----------|---------------|
| Lundi | 9h à 11h | 15h à 17h |
| Mardi | 9h à 11h | Fermée |
| Mercredi | 9h à 11h | 15h à 17h |
| Jeudi | 9h à 11h | Fermée |
| Vendredi | 9h à 11h | Fermée |

TRAVAUX

TERRAIN DE FOOTBALL



En début d'année 2018, les **buts amovibles** du terrain de football ont été remplacés. Devenus dangereux, une demande de subvention avait été sollicitée auprès de la ligue de football pour procéder à leur remplacement.

Après plusieurs dossiers déposés, la réponse fut négative et c'est vers Valenciennes Métropole par le biais du **FSIC** (Fonds de Soutien aux Investissements Communaux) que la municipalité s'est tournée pour obtenir 50% du montant hors taxe de l'opération. La même démarche a été réalisée pour l'éclairage du stade.

Les câbles, les mâts et des projecteurs LED ont été posés par souci d'économie et de performance.



TRAVAUX VOIRIE

Travaux rue de la Fabrique et du Préau

La première phase des travaux de requalification des rues de la Fabrique et du Préau a débuté le 14 mai par l'enfouissement des fourreaux qui permettront d'effacer les réseaux d'éclairage public, de téléphonie, de la future fibre optique et l'alimentation électrique des habitations.



Fin de la rue du Préau



Courant juillet, la pose des coffrets en façade sera effectuée.



La reprise des travaux de voirie par le Conseil Départemental débutera le 30 juillet.

A partir de cette date, les mêmes restrictions que pendant la première phase seront rétablies:

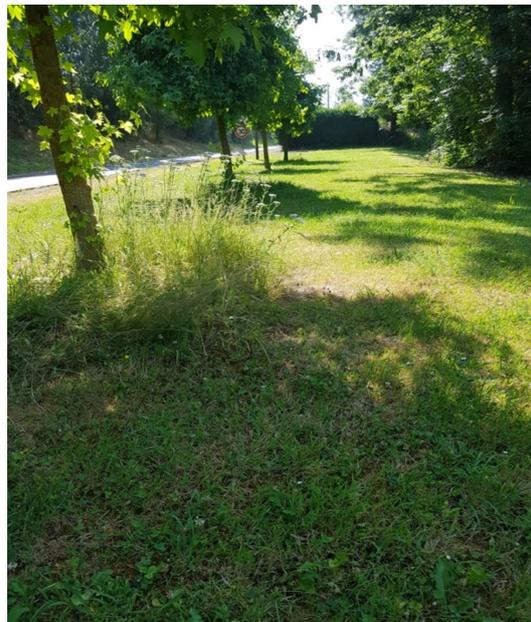
Routes barrées de 7h à 17h.

Les délais sont respectés et la fin des travaux est prévue **fin novembre 2018.**

GESTION DIFFERENCIEE DES ESPACES VERTS



Trottoir engazonné



Tonte différenciée

La municipalité s'est engagée dans la gestion différenciée de ses espaces verts : absence de désherbant, tonte raisonnée, engazonnement des trottoirs en schiste.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS : rendez vous sur le site internet de la commune : www.artres.fr ONGLET ENVIRONNEMENT

A PROPOS DES DECHETS VERTS

Peut-on brûler ses déchets verts dans son jardin ?

Un particulier n'a plus le droit de brûler ses déchets verts dans son jardin.

Ainsi, il est notamment interdit de brûler :

- L'herbe issue de la tonte de pelouse,
- Les feuilles mortes,
- Les résidus d'élagage,
- Les résidus de taille de haies et arbustes,
- Les résidus de débroussaillage,
- Les épluchures.

Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou dans le cadre de la collecte sélective.

Vous pouvez également en faire un compost individuel.

**Brûler ses déchets verts dans son jardin
peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.**

Les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité de l'auteur du brûlage pour nuisances olfactives.

(Site Internet www.service-public.fr F33298-F19299)



VIE DE L'UNITÉ

Jeudi 15 février 2018 s'est tenue l'inspection annoncée de la brigade territoriale de Valenciennes. A cette occasion, le bilan de l'unité a été présenté aux maires et à la population. 2 points très positifs dans ce bilan : la baisse du nombre de cambriolages deux années consécutives et l'absence de tué sur les routes.



AFFAIRE JUDICIAIRE

Mardi 6 février 2018 à 6h, les gendarmes de Valenciennes accompagnés de la brigade de recherches ont découvert une plantation de cannabis dans une habitation à Estreux. 3 pièces de la maison servaient à faire pousser des plants de cannabis en vue de la consommation et de la revente. 30 plants de cannabis et 301 grammes d'herbe ainsi que le matériel servant pour la culture ont été saisis. Après 72 heures de garde à vue, les responsables de ce petit trafic local, un couple résidant à Estreux, ont été jugés en comparution immédiate et condamnés à 12 mois d'emprisonnement avec sursis avec 2 ans de mise à l'épreuve pour la femme et à 18 mois d'emprisonnement avec sursis et 2 ans de mise à l'épreuve pour l'homme.



VIE DE L'UNITÉ

L'adjudant PRINGERE (à gauche sur la photo) est affecté le 16 février 2018 en tant que Commandant du Peloton de Surveillance et d'Intervention à Avesnes-sur-Helpe dans le cadre de l'avancement. Il y prendra le grade d'adjudant-chef. Il était affecté à la brigade de Valenciennes depuis le 1er avril 2008. Affecté à la brigade de Valenciennes le 02 mars 2015, le gendarme GRAS (à droite sur la photo) est muté le 01 février 2018 à la Brigade de BAVAY, en attente des résultats de l'examen d'Officier de police judiciaire. Le Chef d'Escadron Cordelette, commandant la compagnie et le Major Reumont, commandant la brigade de Valenciennes les remercient de leur implication et de leurs qualités professionnelles dont ils ont fait preuve durant leur affectation à la compagnie de Valenciennes.





BILAN DES CONTRÔLES ROUTIERS

Au cours de la semaine du 9 au 15 avril 2018, les gendarmes de la brigade territoriale et de la brigade motorisée de Valenciennes ont effectué des contrôles routiers sur les communes de Artres, Curgies, Estreux, Famars, Monchaux-sur-Écaillon, Préseau, Quérénaing, Rombies-et-Marchipont, Sebourg, Verchain-Maugré. 101 infractions ont été relevées dont 66 excès de vitesse, 2 CEEA, 1 conduite sous stupéfiants, 13 usages du téléphone au volant, 5 non-respect du panneau stop, 1 franchissement de ligne continue, 2 non-respect de feu rouge, 1 dépassement malgré interdiction, 1 non-port de la ceinture de sécurité, 9 infractions diverses. Cette opération avait été annoncée sur notre page Facebook.

EXERCICE ATTENTAT A FAMARS.

Lundi 16 avril 2018, les gendarmes de la compagnie de Valenciennes ont participé à un exercice attentat avec les sapeurs-pompiers de Valenciennes et de Douchy-les-Mines sur la commune de Famars. Le but était de travailler les automatismes et la coordination inter-services.



Compagnie de Gendarmerie de Valenciennes





CANICULE, FORTES CHALEURS

ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



Mouiller son corps
et se ventiler



Manger en
quantité suffisante



Maintenir sa maison
au frais : fermer
les volets le jour



**BOIRE RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU**



Ne pas boire
d'alcool



Donner et prendre
des nouvelles
de ses proches



Éviter les efforts
physiques

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr • [#canicule](https://twitter.com/canicule)

Mardi de 16h30 à 19h00.

ARTRES

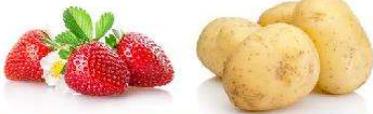
Marché Agricole

Venez remplir votre panier au restaurant :



qui accueille, tous les mardis un marché de producteurs.

David HERLEMONT
avec fraises
et pommes de terre



TIMOTHEE maraîcher bio
à VENDEGIES
" les jardins de Jeanne "



Biere, tartes
au Maroille, tartes
au sucre...
Au domaine
de la brasserie
d'antan



Pendant la période estivale (juillet, août), le marché des producteurs aura lieu toutes les 2 semaines dans la cour de la Gentilhommière aux dates suivantes:

17 juillet, 31 juillet, 17 août et 28 août.

RECENSEMENT CITOYEN (OU MILITAIRE)

Tout Français doit faire la démarche de se faire recenser auprès de la mairie.

Qui est concerné ?

Tout jeune Français qui a 16 ans

Un Français de naissance doit se faire recenser entre le jour de ses 16 ans et le dernier jour du 3^e mois qui suit celui de l'anniversaire.

Il doit se rendre en mairie avec les documents suivants :

- ✓ Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport)
- ✓ Livret de famille

À savoir : Il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile.

Le jeune doit faire la démarche lui-même.

S'il est mineur, il peut se faire représenter par l'un de ses parents.

Effets du recensement

À la suite du recensement, une **attestation de recensement** est délivrée en mairie.

Il n'est pas délivré de duplicata.

En cas de perte ou de vol, il est possible de demander un justificatif de recensement au centre du service national dont vous dépendez.

Défaut de recensement

En cas d'absence de recensement, l'irrégularité est sanctionnée par le fait :

- **De ne pouvoir passer aucun concours ou examens d'État avant l'âge de 25 ans,**
- De ne pas être inscrit sur les listes électorales dès 18 ans.
- De ne pas pouvoir participer à la JDC (**J**ournée **D**éfense et **C**itoyenneté)



Démarches administratives pour les cartes d'identité

Comme vous le savez depuis Mars 2017 la Mairie ne peut plus recevoir de demandes de carte d'identité.



Vous devez **impérativement** procéder à une pré-demande en ligne sur le site de l'ANTS. (<https://passeport.ants.gouv.fr/Services-associes/Realiser-une-pre-demande-de-carte-nationale-d-identite-CNI>)

Puis prendre rendez-vous à l'une des Mairies délivrant les cartes d'identités (Valenciennes- 03.27.22.59.00, Le Quesnoy - 03.27.47.55.50 ou Denain - 03.27.23.259.59..)

Si votre précédente carte a été délivrée entre 2004 et 2013 et que vous étiez majeur lors de sa délivrance, elle reste valide 5 ans après la date d'expiration qui est indiquée.

Document à fournir :

Votre carte d'identité est valide :

- Votre carte d'identité : original + photocopie
- Numéro de pré-demande si vous avez fait cette démarche en ligne
- Justificatif d'un voyage à venir dans un pays qui autorise la carte d'identité comme titre de voyage
- Une photo d'identité récente et conforme aux normes
- Justificatif de domicile : original + photocopie

Carte périmée depuis moins de 5 ans

- Votre carte d'identité : original + photocopie
- Numéro de pré-demande si vous avez fait cette démarche en ligne
- Une photo d'identité récente et conforme aux normes
- Justificatif de domicile : original + photocopie

Carte périmée depuis plus de 5 ans

- Votre ancienne carte d'identité : original + photocopie
- Numéro de pré-demande si vous avez fait cette démarche en ligne
- Une photo d'identité récente et conforme aux normes
- Justificatif de domicile : original + photocopie
- Acte de naissance (copie intégrale ou extrait avec filiation) de **moins de 3 mois** : original
(sauf en cas de naissance à l'étranger ou dans une ville dont l'état civil est dématérialisé)

+ [Justificatif de nationalité française](#) si l'acte de naissance ne suffit pas à prouver la nationalité : original + photocopie

Mineur

- Une photo d'identité récente et [conforme aux normes](#)
- Pièce d'identité du parent qui dépose la demande : original + photocopie
- [Justificatif de domicile](#) : original + photocopie
- [Acte de naissance](#) (copie intégrale ou extrait avec filiation) de **moins de 3 mois** : original
(sauf en cas de [naissance à l'étranger](#) ou dans une ville dont [l'état civil est dématérialisé](#))
+ [Justificatif de nationalité française](#) si l'acte de naissance ne suffit pas à prouver la nationalité : original + photocopie
- Numéro de [pré-demande](#) si vous avez fait cette démarche en ligne

TRANQUILLITE VACANCES

Cette année encore, la Gendarmerie vous propose le dispositif Tranquillité Vacances (patrouilles quotidiennes de surveillance accentuées) pour votre domicile ou votre commerce.

Pour bénéficier du dispositif, il faut en faire la demande avant votre absence à la brigade de gendarmerie de Valenciennes. Pour gagner du temps, un formulaire est accessible en ligne : Il est à remplir et à imprimer avant de rendre sur place pour finaliser la demande.

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/Zooms/Pour-des-vacances-en-toute-tranquillite>).

Contre les cambriolages,
ayez les bons réflexes!



MANIFESTATIONS MUNICIPALES

COMMEMORATION DU 8 MAI



Médaille du travail :



Mr LENQUETTE Bruno, récipiendaire de la médaille du travail .

FETE DES VOISINS

Vendredi 25 mai

Les riverains des Rues du Préau, de la République, du Pont et Gambetta se sont réunis à la place de l'ancienne Mairie située Rue du pont.

Ce fût un moment de convivialité et l'occasion d'échanger ou de faire connaissance autour de bons petits plats à partager.



*Rue et
Résidence
Derrière
les Haies*



FETE DES ECOLES

Le 22 juin, la fête de l'école fut très réussie.

Les enfants ont offert à leur famille un spectacle de qualité.









Remise de cartes cadeaux par la municipalité

A l'occasion de leur départ de l'école de la Rhônelle pour le collège, les élèves de CM2 ont reçu une carte cadeau.



*Départ de Madame ALLAOUCHERIE
l'institutrice grande section maternelle et CP
et de
Madame ARSCHOOT Directrice de l'école et
classe de CE1 et CE2*

FETE DE LA MUSIQUE :

Une excellente soirée conviviale !!!

La variété et la qualité des groupes qui se sont produits ont attiré « de nombreux mélomanes » qui ont profité du moment pour se restaurer et éteindre leur soif en écoutant de la musique acoustique américaine, de la musique pop, rock, celtique, jazz, swing....





Un feu d'artifice a clôturé cette soirée

VIE ASSOCIATIVE

APE



Voici déjà la fin de l'année scolaire !! **L'Association de Parents d'Elèves** a accompagné, avec plaisir, vos enfants de l'école de la « Rhônelle » dans diverses activités, grâce à son aide financière mais aussi grâce à l'aide précieuse de certains parents.



Voici donc un récapitulatif de cette année passée ensemble :

- Pot d'accueil lors de l'Assemblée Générale
- Marché d'automne
- Goûter de Noël
- Vente de jacinthes
- Interventions et ateliers des Petits Héros dans la prévention des accidents ménagers
- Préparation de la fête de l'école : stands, kermesse, restauration, buvette

Nous tenons donc à remercier les parents investis dans le bon fonctionnement de notre association, qui se reconnaîtront, et invitons ceux que l'aventure tente, à nous rejoindre dès la rentrée, car n'oublions pas que nous faisons tout cela pour nos petits bouts. Merci aussi bien sûr à l'équipe pédagogique pour leur bon accueil.

Alors nous vous souhaitons à tous beaucoup de soleil pour cet été.

A l'année prochaine

Sébastien Rongin, Lise Golse, Coralie Floquet et Mélanie Duez



ACLT : Association Art, Culture Loisirs et Traditions

L'association ACLT, a pour objectif l'organisation et le développement de manifestations culturelles, artistique, de loisirs à Artres.

On y retrouve :

L'activité **BOXE** en partenariat avec le **CHTI SAVATE CLUB** de Maing

La bourse aux jouets les 3 et 4 Novembre 2018 sous la responsabilité de Isabelle LEDIEU

Le marché de Noël les 1 et 2 Décembre 2018 sous la responsabilité de Sabine BERGAMINI

La tenue du bar lors de la fête de la musique du samedi 23 juin 2018

La participation au Run & Bike du 3 Juin 2018 organisé par l'association CARPE DIEM

Président: PATRICK BERGAMINI 06 83 27 36 95

Trésorière : Sabine BERGAMINI

Secrétaire : Isabelle LEDIEU

Boxe :

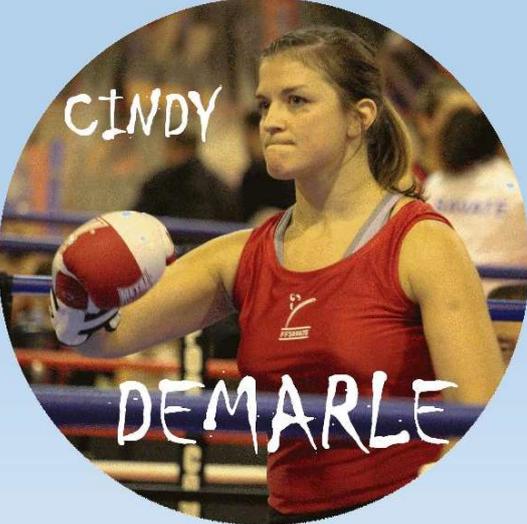
Entraînement des adultes dans la salle des fêtes d'Artres les lundis de 19h15 à 21h15



Félicitation à Philippe Grand, le Président et moniteur du CH'TI SAVATE CLUB qui a eu l'honneur de recevoir la distinction GANT VERMEIL pour services rendus ! Un grand bravo !



Dans le cadre de l'activité Boxe Française au sein de l'ACLT, et à l'occasion des deux ans du CH'TI SAVATE CLUB, deux championnes sont venues réaliser l'entrainement pour le plus grand plaisir de tous les « tireuses et tireurs ».



**CINDY
DEMARLE**

- 16 assauts dont 8 victoires et 2 matchs nuls
- Finaliste à l'Open Mondial en Bulgarie, 2013,2014 et 2015
- 24 années de pratique
- Monitorat obtenu en 2014
- A commencé la boxe française au club Masseran à Paris sous la houlette du triple champion de France Christian Raymond
- Actuellement entraînée au club de Lille Hellemmes la Quinquinoise par Fred Fockenoy

Participation à Koh-Lanta 2017 !

- Vice championne de France espoirs 2009
- Championne de France et d'Europe assaut 2009
- Championne de France élite A 2010
- Vice championne d'Europe combat 2010
- Championne de France et du monde universitaire 2010.
- Championne de France et du monde combat 2011
- Vice championne de France élite A 2013
- Championne de France et d'Europe combat 2014
- Championne de France et d'Europe assaut 2017.
- Gant de bronze COMBAT.
- Gant argent TECHNIQUE.



COMMUNE
d'ARTRES
59269



ACLT
ARTRES



FFSAVATE

www.chtisavateclub.fr
chtsavateclub@gmail.com
06 82 45 41 14





La reprise de l'entraînement :

CH'TI SAVATE CLUB

www.chtisavateclub.fr
chtisavateclub@gmail.com
06 82 45 41 14

Bleu
Vert
Rouge
Blanc

BOXE FRANCAISE SAVATE CLUB

Saison
2018 / 2019

ARTRES Reprise le 3 septembre 2018
Salle des Fêtes,
7 rue de la Fabrique :
Lundi 17h30 à 19h00 > Jeunes dès 10 ans*
Lundi 19h15 à 21h15 > Adultes dès 17 ans*
**Changement de catégorie possible selon l'entraîneur*
Sauf vacances scolaires et jours fériés

MAING Reprise le 6 septembre 2018
Salle des sports
Complexe sportif Léo Lagrange,
rue Joliot Curie :
Jeudi 19h30 à 21h30 > Adultes dès 17 ans*
**Changement de catégorie possible selon l'entraîneur*
Sauf vacances scolaires et jours fériés

f Ch'ti savate club

ACLT ARTRES COMMUNE d'ARTRES FFSAVATE

Club créé en 2016 !



**A vos agendas ! Bourse aux jouets les 3 et 4 Novembre 2018
et le marché de Noël les 1 et 2 décembre à la salle des fêtes!**

*Marché
de Noël
Les 1 et 2 décembre*

ARTRES PLACE DE LA MAIRIE

BOURSE AUX JOUETS

1er DIMANCHE DE NOVEMBRE

Accueil public
9H30 à 18H

LA TRUITE ARTRIENNE

En Février, l'assemblée générale dans le cadre de la remise des permis de pêche puis la remise des gilets aux adhérents de l'association.



Début Juin s'est déroulée notre fête annuelle, nous nous sommes retrouvés pendant une journée afin de passer un moment au bord de la Rhônelle qui s'est terminée avec de belles prises.



Le jeudi 5 Juillet, afin de bien finir l'année scolaire les enfants de l'école du village ont pu participer à une journée de découverte en compagnie des encadrants de l'école et de l'association.



Nous vous souhaitons de bonnes vacances.
Le président et ses adhérents, Yvon JOIGNEAUX

ARTRES EN LIESSE

" La brocante St Martin a fait son plein"

En ce dimanche 15 avril 2018, la brocante a fait à nouveau son plein : d'exposants (230 inscrits), de chineurs en nombre du matin comme de l'après midi, de soleil une fois de plus au rendez vous, et de curieux de voir la petite et première expo de voitures anciennes à la Gentilhommière (Merci une fois de plus à Jean Claude DESCAMPS, pour sa participation principale; merci également à M. FOURNIER qui nous a donné la possibilité d'exposer en ses murs)

Et comme chaque année à la brocante, un numéro d'exposant est tiré au sort et a permis au gagnant d'emporter une très belle tablette tactile 10 pouces.



"Voyage au village St Joseph"



Les emplacements loués à la brocante nous ont permis de financer en grande partie la location d'un bus pour un voyage au village St Joseph près de Calais avec une escale très appréciée sur les marais de St Omer (visite guidée de 60mn)

Le voyage placé sous le signe d'un soleil magnifique toute la journée a ravi tous les voyageurs.



L'équipe d'Artres en Liesse souhaite de très bonnes vacances d'été à tous.

Le président d'AEL
Claude MARTENS

10ème RUN & BIKE: 2018

Le 3 juin, 146 équipes (soit 292 participants) se sont élancées sur les 4 parcours proposés :

la CH'TI BOUCLE : 10 équipes

la BOUCLE D'OR : 12 équipes

la BOUCLETTE : 30 équipes

la BOUCLE ARTRESIENNE : 94 équipes



Record de participation battu pour cette 10ème édition. Il est vrai que les conditions climatiques étaient idéales : soleil au rendez-vous et peut-être aussi que la reprise de la date habituelle : 1er dimanche de juin a attiré plus de participants.



Le parcours de la Boucle d'Or était différent des autres années ; ne pouvant emprunter quelques mètres hors sentier (dans les champs), il a fallu trouver une solution et changer complètement de direction ce qui a eu pour conséquence de rallonger ce circuit mais aussi de le rendre plus difficile.

Les concurrents se sont vus remettre à leur arrivée un **tee-shirt technique** (cadeau prévu spécialement pour le 10ème anniversaire), une collation et un sandwich.



Pour la CH'TI BOUCLE, chaque concurrent a reçu une gourde, a pu bénéficier d'une collation à l'arrivée et chaque enfant a participé à la tombola jouets où il n'y avait que des gagnants : comme pour la course : **TOUS VAINQUEURS**





Les vainqueurs comme à l'accoutumée ont reçu des récompenses et une tombola a permis à de nombreux participants de ne pas rentrer bredouilles

LES RESULTATS :

Boucle d'or (5,5km) 1- FROMONT Robin - VILETTE Jules
2 et 1ère Mixte : JAYEZ Bertille - JAYEZ Vincent
3 et 1ère Féminine : FIEVET Astrid - SANESTI Vanessa



Bouclette (7km)



1- RENAUT Vincent - TONDI David
2- FIEVET Patrick - GERARD Miguel
3- SMET Gérald - DEFER Maxime
1ère Mixte : JACQMART Jordan - KRAWCZYK Sandra
1ère Féminine : OUTTIER Ambre – JAYEZ Violette

Boucle Artrésienne (14km)



1- VERDIERE Sylvain - MENET Brice : 42' 44"

2- DRUELLE Florian - ESPADA Gabriel : 46'

3- VERBEKE Timothée - NAVETEUR Samuel : 46' 45"

4 et 1ère Mixte MARIN Nicolas - SANTERS Laureline : 47' 39"

5 et 2ème Mixte MARION Christophe – MARION Angélique 47' 49 (absents sur la photo)

1ère Féminine - PETIT Delphine – DEBOVE Julie : 1h 01' 56 "

Profitons de l'occasion pour remercier les bénévoles, les commerçants, les artisans qui grâce à leur soutien permettent de réaliser une belle manifestation sportive et conviviale.

MERCI A TOUS !!! Bonnes vacances et à l'année prochaine.

AS ARTRES



La saison 2017-2018 de l'AS ARTRES a débuté selon l'organisation suivante :

- Sébastien LOCOCHE, Président,
- Patrick LECERF, Vice-Président,
- Agnès BERTINOTTI, Trésorière,
- Christophe NEVEU, Secrétaire.
- Laure LOCOCHE, Vice-Secrétaire.
- Christophe MALIET, responsable des Jeunes, est associé au bureau.
- Cédric CANONNE, Arbitre officiel du Club.

Cette année L'AS ARTRES a compté **118 Licenciés.**

Philippe BERTINOTTI, Thierry CLEMENT, Emmanuel LEFEBVRE, Vincent HOLUBEC et Michel DEBAILLEUX sont les dirigeants qui ont apporté leur aide précieuse au club tout au long de la saison, tant au niveau des jeunes que des seniors.

Yannick GUILBERT, Franck LESPECE, Sébastien BAZIN, Philippe ANTHONY, Dominique MONIER sont les dirigeants qui ont rejoint le groupe depuis le début de saison.

Nous avons également eu le soutien de notre sponsor MOBILIS SERVICE qui nous suit depuis nos débuts et de plusieurs partenaires extérieurs : les sociétés TUB 2000 et GENI-ELEC pour la quatrième année.

Le Club tient à remercier la Municipalité pour son engagement dans nos projets, (Amélioration de nos infrastructures).

L'équipe senior A a été engagée cette saison en coupe de FRANCE et coupe de l'ESCAUT, elle sort au deuxième tour.

Cette année, notre équipe A grâce à des résultats très positifs finit quatrième de son groupe avec 49 points et accède à la division supérieure D4 (Promotion Première). **Félicitations à eux !!!**

Cette équipe est entraînée par **Gregory LECOEVRE** et suivie par **Sébastien BAZIN** en délégué.

L'équipe B finit septième de son groupe avec 41 points. C'est d'autant plus encourageant car c'est la première année que cette équipe évolue en promotion de deuxième. **Félicitations à eux !!!**

Elle est dirigée par **Dominique MONIER** et suivie de **Michel DEBAILLEUX** en délégué.

Les équipes U13 et U11 ont été engagées dans des triangulaires : nouveaux systèmes mis en place pour la deuxième saison par le DISTRICT ESCAUT.

Elles sont dirigées par **Christophe NEVEU** pour les U13 et de **Cédric CANONNE** pour les U11.

Toutes les équipes jeunes de la catégorie U6-U7 à U15, ainsi que l'école de foot sont entraînées par **Christophe MALIET** et **Cédric CANONNE**.

La kermesse du club du 9 juin a clôturé la saison 2017-2018, journée dédiée à nos jeunes joueurs !!! Le matin : matchs et petits ateliers pour les jeunes, les parents invités à participer à cette journée et au repas du midi, ont participé l'après-midi à un match parents-jeunes comme chaque année, et qui a été une vraie réussite, comme à l'accoutumée.





Le Dimanche 24 juin 2018,

Nous avons organisé le tournoi sixte qui a remporté un vif succès, sous un soleil magnifique et avec la participation de très belles équipes :

Vainqueur de ce tournoi l'équipe seniors d'Artres.



L'ensemble des membres du bureau, dirigeants et joueurs souhaitent remercier **Mr Patrick LECERF** Vice-Président qui fut un dirigeant pendant de nombreuses années au sein de notre club.
MERCI A LUI !!

Enfin, le Club compte sur vous tous pour venir soutenir **L'AS ARTRES** et n'hésitez pas à venir inscrire vos enfants ou de devenir délégué de notre Club car **SANS BENEVOLE PAS D'ASSOCIATION NE L'OUBLIONS JAMAIS, MERCI A TOUS.**

Venez nombreux !!!

14 JUILLET

ARTRES



21h00 **RETRAITE AUX FLAMBEAUX**

*Rassemblement et Départ :
Rue du Tapage*



22h00

BAL PUBLIC

animé par :

« *DISCO AND LIGHT* »

BUVETTE



Samedi 14 juillet 2018

10h30 **Rassemblement à la mairie pour la
CEREMONIE AU MONUMENT AUX MORTS**

...Suivi du pot de l'amitié en mairie

IPNS



ARTRES



Dimanche 02 Septembre 2018

La municipalité accueille

Le groupe houm papa band

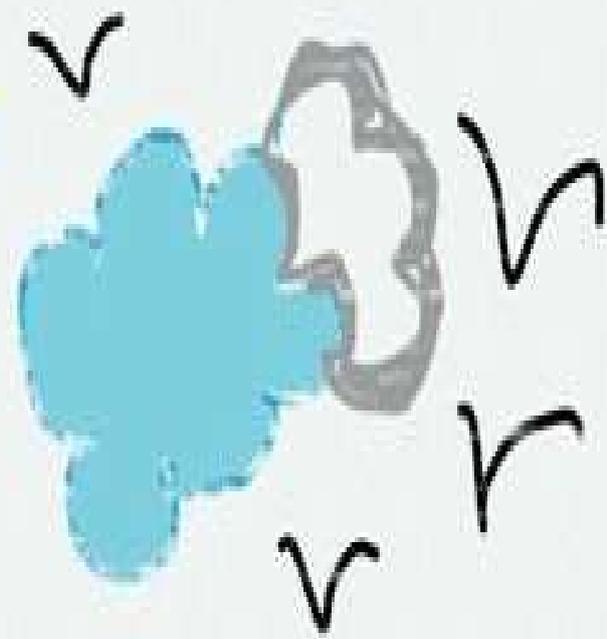
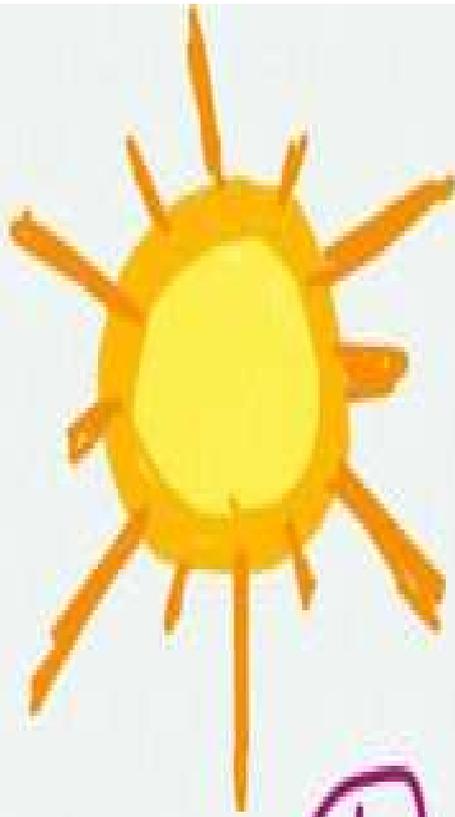


10h30 Défilé dans les rues du village

Départ rue du Tapage

11h15 Show musical

Place de la Mairie



Bonnes
Vacances!

